LES ACCÈS AU DOMAINE

L'entrée principale du château de Versailles s'effectue par la cour d'Honneur.

Le domaine de Trianon est accessible depuis le Château en traversant les jardins et le Parc (30 minutes à pied).

Tous les accès détaillés Au Château Au domaine de Trianon Au Parc Aux Jardins Aux spectacles A la Galerie des Carrosses

Accès véhicules interdit dans le Parc le dimanche 20 octobre en raison du Running Tour.

Le Parc est gratuit et ouvert tous les jours (sauf météo exceptionnelle : neige, vents violents...), accessible par les jardins ou par la ville.

Voir les accès sur le plan interactif

<u>Dans le Parc</u>, on peut se déplacer à pied, à <u>cheval</u>, à <u>vélo</u>, en <u>barque</u>, en <u>véhicule électrique</u> ou en <u>petit train</u>. Pour les voitures, l'accès est payant sauf pour les personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif.

Depuis la ville, trois entrées vous permettent d'accéder directement au Parc en fonction de ce que vous souhaitez voir :

- <u>Grille de la Reine</u> (nord-est) : située sur le boulevard de la Reine, proche des jardins. À pied ou à vélo de 7h ou 8h à 18h ou 20h30 selon la saison, ou en voiture de 9h00 à 16h50 ou 17h50.
- <u>Porte Saint-Antoine</u> (nord) : située sur la D186 en arrivant par Le Chesnay, proche du Domaine de Trianon. À pied ou à vélo, de 9h30 à 18h ou 19h selon la saison. Accès pour les véhicules uniquement les week-ends (accès payant, dernier accès 17h50).
- <u>Grille des Matelots</u> (sud) : située sur la route de Saint-Cyr (D10). À pied ou à vélo, de 9h30 à 18h ou 19h selon la saison.

ACCÈS RAPIDE

Accès depuis les gares